

2015 2016



RAPPORT ANNUEL



Commission scolaire
de l'Or-et-des-Bois



Étant donné l'importance de l'éducation pour le développement de notre communauté, il est de notre devoir de soutenir et d'aider nos élèves jeunes et adultes à persévérer afin de les amener à développer leur plein potentiel pour qu'ils deviennent des citoyens actifs et engagés.

GAÉTAN GILBERT, président de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois



Table des matières

MOT DU PRÉSIDENT ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE	4
LE CONSEIL DES COMMISSAIRES	5
PORTRAIT DE NOTRE COMMISSION SCOLAIRE	6
UNE SAINE GESTION DES FONDS PUBLICS	8
INVESTISSEMENTS MAJEURS EN 2015-2016	9
5 GRANDS BUTS POUR LA RÉUSSITE – CONVENTION DE PARTENARIAT	10
But 1 : La diplomation et la qualification avant l'âge de 20 ans	11
But 2 : L'amélioration de la langue française	12
But 3 : L'amélioration de la persévérance scolaire et de la réussite chez nos élèves handicapés ou en difficultés d'adaptation ou d'apprentissage	13
But 4 : L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans les établissements	14
But 5 : Augmentation du nombre d'inscriptions en formation professionnelle	15
FAITS SAILLANTS ET RÉALISATIONS DE NOTRE PLANIFICATION STRATÉGIQUE	16
Orientation 1 : L'engagement et la collaboration de tous les acteurs	17
Orientation 2 : Le soutien, la formation et l'encadrement du personnel	18
Orientation 3 : La contribution au développement de la communauté et de la région	19
Orientation 4 : La reconnaissance de notre expertise minière	20
Orientation 5 : La mobilisation pour la persévérance scolaire et la qualification de nos élèves par un engagement politique des élus scolaires	21
TABLEAU DES HONNEURS	22
DES SERVICES ESSENTIELS EN SOUTIEN AUX ÉTABLISSEMENTS	24
DES ÉCOLES ET DES CENTRES ENGAGÉS À LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES	26
EXIGENCES LÉGISLATIVES ET RÉGLEMENTAIRES	27

Mot du président et de la directrice générale

Une année mouvementée marquée par de belles réussites!

En 2015-2016, nous nous sommes mobilisés à préserver la qualité des services aux élèves jeunes et adultes malgré le débat sur la démocratie scolaire ainsi que la période de renouvellement des conventions collectives. Les efforts pour soutenir la réussite des élèves ont été importants et nous avons poursuivi la mise en œuvre de nos actions en lien avec la convention de partenariat visant à augmenter notre taux de qualification et de diplomation à 80 % d'ici 2020. Par une gestion axée sur les résultats, nous réalisons un suivi systématique de nos résultats notamment en lecture, écriture et mathématiques en vue d'améliorer la réussite des élèves.

L'année scolaire a aussi été marquée par de nombreuses inquiétudes quant à l'avenir des commissions scolaires au Québec avec le projet de loi n° 86 qui prévoyait des changements importants à la structure de gouvernance et à la répartition des pouvoirs. Nos élus scolaires, représentés régionalement par l'Association des commissions scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue, ont participé aux consultations et fait les représentations nécessaires afin de mobiliser nos partenaires et faire valoir l'importance de maintenir le pouvoir et l'autonomie des commissions scolaires en région. La gestion de proximité est porteuse de réussite et de persévérance et c'est avec rigueur que les élus jouent leur rôle et assurent une gestion équitable des ressources sur notre territoire.

Les dernières données du décrochage sont encourageantes, notre taux passant de 16,9 % en 2013 à 14,7 % en 2014. Nous devons partager fièrement cette réussite collective. Les services éducatifs dispensés par notre personnel ont permis la mise en place de stratégies efficaces appuyées par la recherche pour améliorer la réussite et répondre aux différents besoins de nos élèves. L'engagement des familles et la mobilisation de la communauté autour de la persévérance scolaire s'accroissent également depuis quelques années.

Nous pouvons être fiers du chemin parcouru et nous remercions l'ensemble de notre personnel de leurs efforts au quotidien pour faire la différence dans la vie des élèves. Nous remercions également tous les acteurs qui croient en l'importance de l'éducation.



GAÉTAN GILBERT
Président

JOHANNE FOURNIER
Directrice générale

Le conseil des commissaires

Le conseil des commissaires a pour mission d'assurer une saine gestion des fonds publics, tout en offrant des services éducatifs de qualité qui répondent aux besoins et aux préoccupations de notre milieu.

Le rôle du commissaire est :

- d'écouter les demandes des parents et des citoyens et de les soumettre au conseil;
- de prendre des décisions pour assurer la qualité des services éducatifs des écoles et des centres;
- d'assurer la répartition équitable des ressources, en fonction des besoins particuliers des écoles et des centres, pour donner les mêmes chances de réussite à tous nos élèves;
- d'effectuer des représentations auprès des élus municipaux, régionaux et provinciaux, en mobilisant la communauté et le milieu des affaires sur l'importance de valoriser et promouvoir l'éducation pour développer une communauté prospère et empreinte de vitalité.

VOS COMMISSAIRES EN 2015-2016



GAÉTAN GILBERT

Président du conseil



JANIK ST-PIERRE

Vice-présidente du conseil
Val-d'Or (Belvédère)



RUTH TREMBLAY

Cadillac, Rivière-Héva et
Malartic



GUYLAINE FILION

Senneterre, Senneterre Paroisse
et Belcourt



SYLVIE BOUCHER

Val-d'Or
(Dubuisson - Lemoine)



CINDY PICARD

Val-d'Or
(Lac-Blouin - centre-ville)



MARTIN CÔTÉ

Val-d'Or
(Paquinville - Fatima)



STEVE PAQUET

Secteur Val-d'Or
(Sullivan - Jacola)



NANCY GIRARD

Val-d'Or
(Val-Senneville - Vassan)



SYLVIE HÉBERT

Val-d'Or
(Bourlamaque - Louvicourt)



CHRISTIANE RICHARD

Commissaire représentante des
parents du primaire



GUY ST-AMANT

Commissaire représentant des
parents du secondaire



MÉLANIE BÉDARD

Commissaire représentant des
parents d'élèves HDAA

Une collaboration importante avec les parents

L'engagement des parents tout au long du cheminement scolaire de leur enfant est un déterminant majeur de la réussite. Le conseil tient à travailler en étroite collaboration avec les parents, ces derniers peuvent être impliqués au comité de parents, au comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficultés d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) ou encore au sein des conseils d'établissement.

Portrait de notre commission scolaire - 2015-2016

CLIENTÈLE SCOLAIRE

Plus de
6 700
élèves



3 109 au primaire

2 104 au secondaire

546 en formation professionnelle

942 en formation générale des adultes

Service de garde

233

élèves au statut sporadique

1 100

élèves au statut régulier

Transport scolaire



3 200

élèves transportés
matin et soir



206

élèves utilisateurs du
transport le midi



240

parcours d'autobus



5 060

km parcourus chaque jour

ORGANISATION

Un budget total de **74,3 Millions \$**



54,5 M\$ en salaire

80 % du budget en services directs aux élèves

12 % en dépenses pour les équipements et immeubles

5 % en coûts administratifs

RESSOURCES HUMAINES

Plus de **1 000 employés!** *



608 enseignants

43 gestionnaires

42 membres du personnel professionnel

330 membres du personnel de soutien

*Personnel au 23 juin 2016

PARC INFORMATIQUE

Dépenses de **880 000 \$**

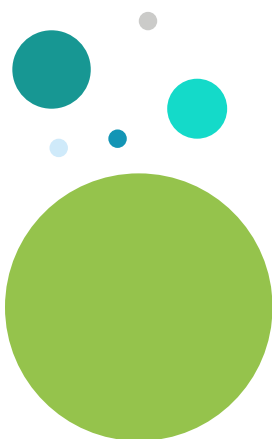
348

tableaux interactifs

2 950

ordinateurs

PARC IMMOBILIER COMPOSÉ DE 24 ÉTABLISSEMENTS



14 écoles primaires

4 écoles secondaires

3 centres de formation générale des adultes

1 centre de formation professionnelle

1 centre administratif

1 établissement regroupant des services jeunesse entre autres le service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) et le Carrefour jeunesse-emploi d'Abitibi-Est

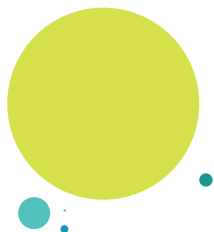
Une saine gestion des fonds publics

RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉ



48%	■ Enseignement et formation des jeunes et des adultes	35 631 389 \$
23%	■ Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	17 355 805 \$
9%	■ Services d'appoint	6 723 271 \$
5%	■ Activités administratives	3 584 777 \$
12%	■ Activités relatives aux biens meubles et immeubles	8 870 828 \$
3%	■ Activités connexes et autres	2 124 578 \$
		<hr/> 74 290 648 \$

RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR OBJET



73%	■ Rémunération	54 574 708 \$
1%	■ Frais de déplacement	395 022 \$
6%	■ Fournitures et matériel	4 199 875 \$
13%	■ Services, honoraires et contrats	9 706 392 \$
4%	■ Charges d'investissement non capitalisables et amortissements	3 075 260 \$
2%	■ Financement	1 667 440 \$
1%	■ Autres dépenses	671 951 \$
		<hr/> 74 290 648 \$

PROVENANCE DES REVENUS



79%	■ Subvention de fonctionnement du MEES	57 954 903 \$
13%	■ Taxe scolaire	9 808 081 \$
8%	■ Autres revenus	6 226 558 \$
		<hr/> 73 989 542 \$

Malgré le déficit de l'exercice, la Commission scolaire présente un surplus accumulé de 18 M \$, dont 13 M \$ représentent des actifs non financiers (terrains, immeubles et équipements) qui ne peuvent être utilisés pour offrir des services aux élèves. Rappelons que le Ministère limite annuellement l'utilisation des surplus des commissions scolaires et que le déficit présenté est autorisé. Le rapport financier 2015-2016 est disponible sur le site Internet de la commission scolaire dans la section CSOB|Publications|Finances.

18 340 544 \$

en surplus accumulés au 30 juin 2015

(301 106 \$)

déficit de l'exercice

18 039 438 \$

en surplus accumulés au 30 juin 2016

Les états financiers 2015-2016, présentés selon les principes comptables généralement reconnus, ont été vérifiés par la firme Deloitte.

Investissements majeurs en 2015-2016

DES INVESTISSEMENTS POUR ASSURER UN ENVIRONNEMENT DE QUALITÉ AUX ÉLÈVES!

ÉCOLES	TRAVAUX RÉALISÉS	MONTANT ENGAGÉ
Centre L'Horizon	Réfection de salles de toilettes	75 000 \$
École alternative Papillon-d'Or	Réfection de la fenestration et de plancher et changement des portes et serrures	328 500 \$
École institutionnelle Chanoine-Delisle	Mise aux normes de l'entrée principale (accessibilité universelle) Réfection des lignes du gymnase, calorifères, remplacement de portes	186 000 \$
École Charles-René-Lalande	Réfection de la fenestration et de planchers	342 000 \$
École des Explorateurs	Insonorisation d'un local de classe	15 000 \$
École Louis-Querbes	Aménagement d'une bibliothèque municipale-scolaire et mise aux normes du système d'alarme d'incendie	55 000 \$
École Notre-Dame-de-Fatima	Remplacement de portes extérieures et installation d'un échangeur d'air	16 000 \$
École Notre-Dame-du-Rosaire	Réfection des plafonds, parement extérieur et isolation des blocs A et B	447 000 \$
École Saint-Isidore	Réfection de la fenestration, parement extérieur et isolation Réfection de locaux Réaménagement de la cour d'école	456 000 \$
École Saint-Joseph	Réfection du parement extérieur et isolation des blocs A et B (phase 2) Éclairage, insonorisation, réfection de salles de toilettes	396 000 \$
École Sainte-Lucie	Réfection de deux salles de toilettes	40 000 \$
École Sainte-Marie	Réfection de vestiaires, de planchers (locaux et gymnase) et d'une clôture	65 000 \$
École secondaire La Concorde	Mise aux normes du local de technologie et réfection du plancher du gymnase Réfection de la fenestration, du parement extérieur, isolation et remplacement de portes extérieures	344 500 \$
École secondaire Le Tremplin	Réfection du parement extérieur et isolation du Bloc A Changement de portes de cages d'escaliers, réfection de la cafétéria et retrait d'un réservoir à mazout	238 500 \$
Polyvalente Le Carrefour	Réfection des salles de toilettes, remplacement de portes et éclairage au Théâtre Télébec	90 000 \$

3 094 500 \$



GRANDS BUTS POUR LA RÉUSSITE

CONVENTION DE PARTENARIAT

La convention de partenariat est un **engagement établi entre le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et la Commission scolaire** qui vise à accroître la réussite scolaire de nos élèves, en axant nos actions sur cinq grands buts et en assurant un suivi annuel de leurs résultats. Les écoles et les centres se sont dotés d'une convention de gestion et de réussite en lien avec les buts fixés.

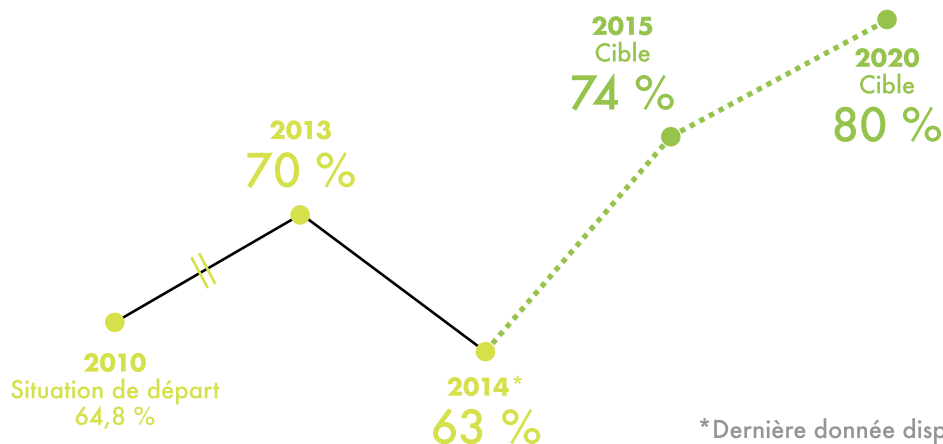
L'objectif du Ministère est d'atteindre 80 % de qualification et de diplomation d'ici 2020.

BUT 1

La diplomation et la qualification avant l'âge de 20 ans

OBJECTIF 1

Augmenter de 10 % le taux de diplomation et de qualification sur un parcours de 7 années d'études

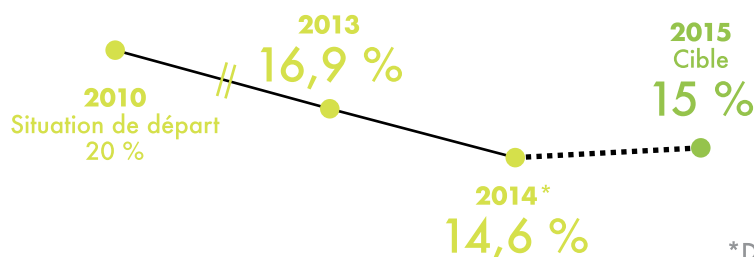


* Dernière donnée disponible

OBJECTIF 2

Diminuer le taux de décrochage

Les dernières données sur le taux de décrochage révèlent que 40 élèves, représentant 14,6 % de notre clientèle, ont quitté l'école sans diplôme, ni qualification en juin 2014 alors que le taux au Québec est de 14,1 %. Notre cible est atteinte.



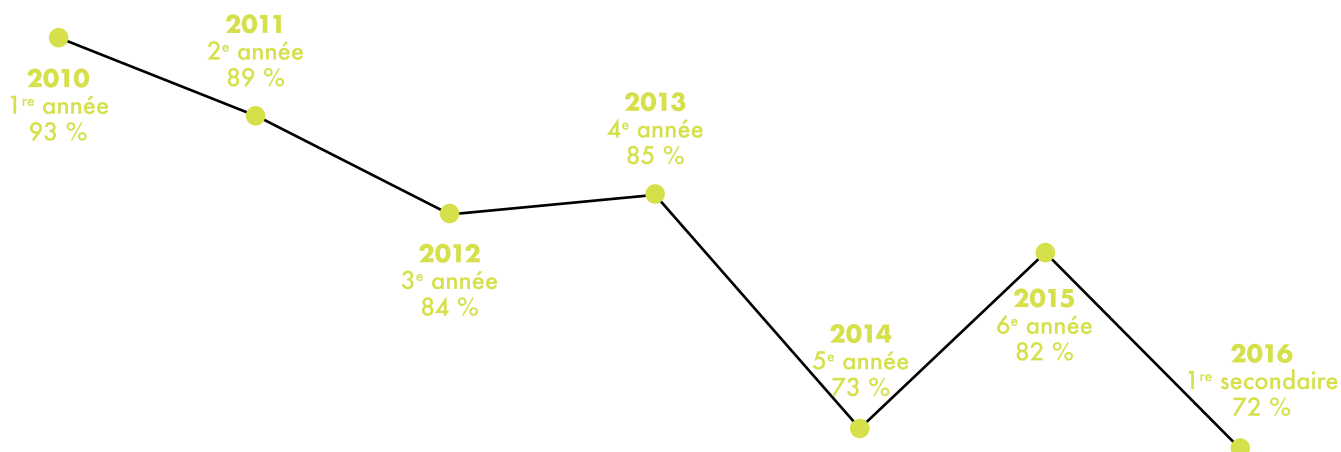
* Dernière donnée disponible

OBJECTIF 3

Suivre le taux de réussite en lecture de la cohorte des élèves qui termineront en 2020

La cohorte d'élèves à l'étude est maintenant au secondaire en 2015-2016 et le taux de réussite en lecture des élèves en 1^{re} secondaire se situe à 72 %, une baisse de 10 % comparativement aux résultats de 2015. Nous devons poursuivre nos actions :

- l'arrimage des stratégies de lecture entre le primaire et le secondaire;
- la formation des enseignants afin de mettre en place des pratiques de lectures variées et efficaces (continuum en lecture).



BUT 2

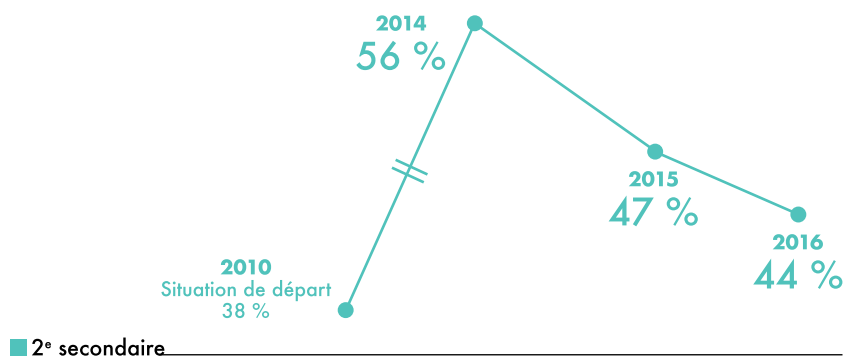
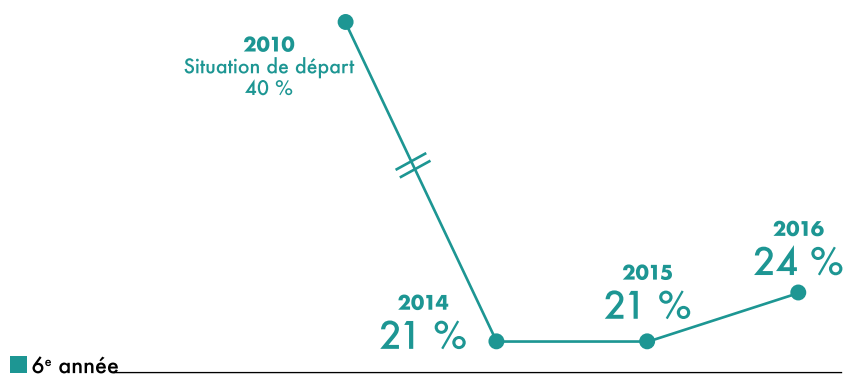
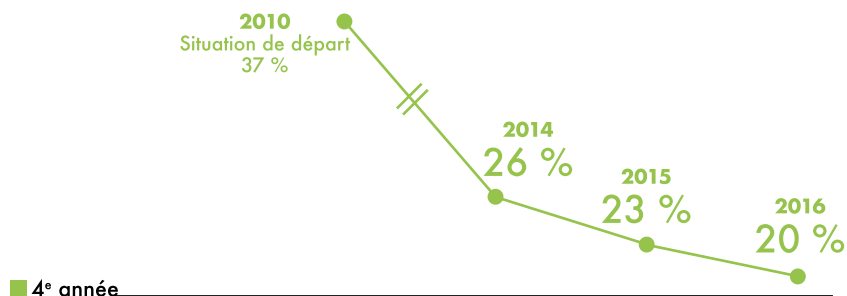
L'amélioration de la langue française

OBJECTIF

Améliorer les résultats en écriture

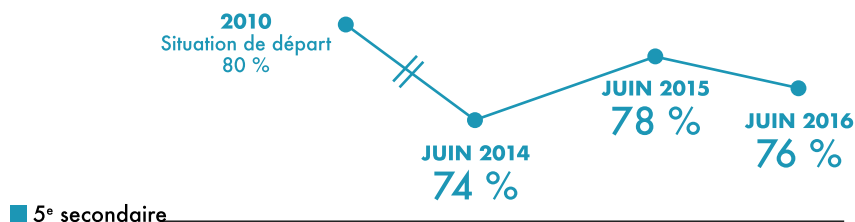
Objectif

Diminuer le pourcentage d'élèves ayant 65 % et moins en **ÉCRITURE**



Objectif

Augmenter le taux de réussite des élèves de 5^e secondaire en **ÉCRITURE** à l'épreuve ministérielle



LES RÉSULTATS AUX ÉPREUVES EN FRANÇAIS

Alors que les taux de réussite en écriture augmentent au primaire depuis les cinq dernières années, les résultats à l'épreuve ministérielle de 5^e secondaire demeurent stables avec un taux de réussite en écriture est de 76 % en juin 2016. Ce dernier examen est obligatoire pour l'obtention du diplôme d'études secondaires (DES).

BUT 3

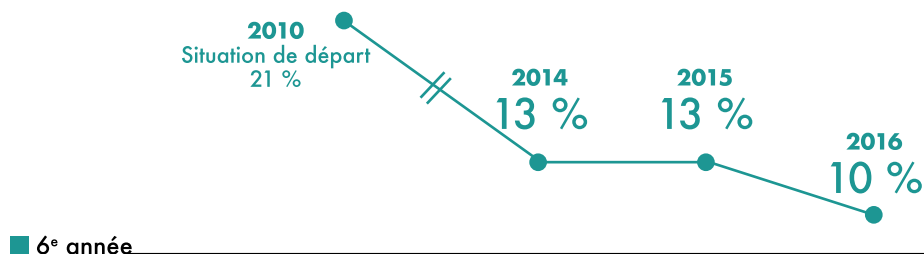
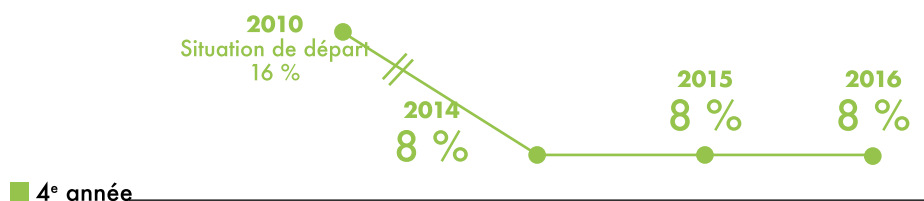
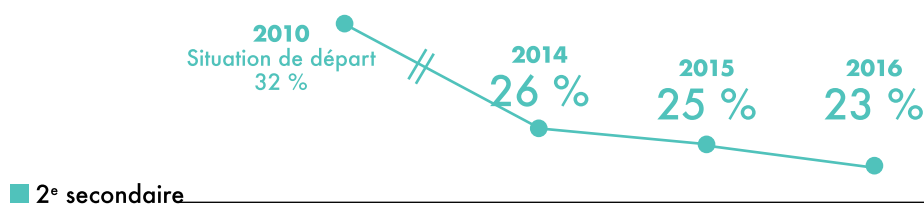
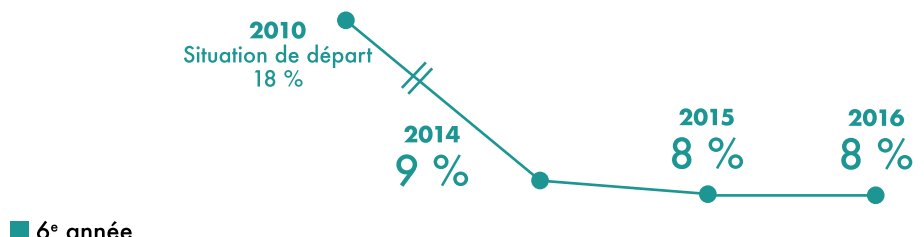
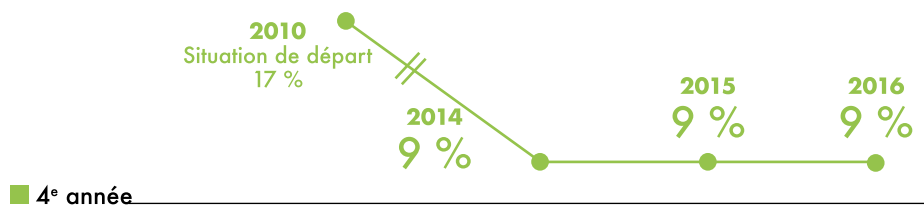
L'amélioration de la persévérance scolaire et de la réussite chez nos élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

OBJECTIF

Diminuer le pourcentage d'élèves ayant comme résultat entre 55 % et 65 % au bilan en français et en mathématique.

Pourcentage d'élèves ayant entre 55 % et 65 % en **FRANÇAIS**

Pourcentage d'élèves ayant entre 55 % et 65 % en **MATHÉMATIQUES**



Le pourcentage d'élèves vulnérables est sensiblement le même au cours des dernières années autant en français qu'en mathématiques. Le défi demeure au niveau de la transition primaire-secondaire, où le taux de vulnérabilité est plus grand en 2^e secondaire.

BUT 4

L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans les établissements



OBJECTIF

**Prévenir et contrer
l'intimidation et la violence à
l'école**

- Ateliers de formation pour les surveillants du secondaire sur le désamorçage des confrontations, la surveillance active, les relations avec les adolescents, des stratégies et techniques d'intervention et l'analyse des cas d'urgence.
- Formation sur le deuil et la résilience portant sur la mise à jour des connaissances et des moyens d'interventions auprès d'élèves vivant un tel événement.
- Démarche de soutien des comportements positifs dans certains établissements pour améliorer le climat dans la classe et dans l'école.
- Formation centralisée du personnel des services de garde et surveillants d'élèves portant sur la résolution de conflits en utilisant le processus de médiation.
- Amélioration des aires de jeux dans plusieurs cours d'école au primaire afin d'offrir un environnement sain et sécuritaire.

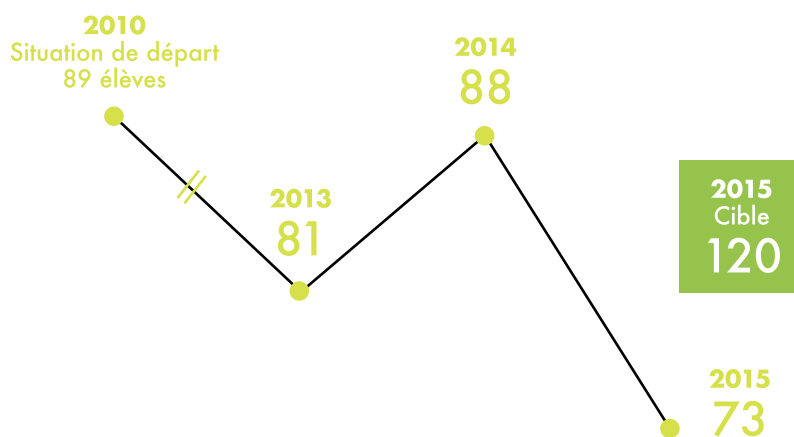
BUT 5

Augmentation du nombre d'inscriptions en formation professionnelle

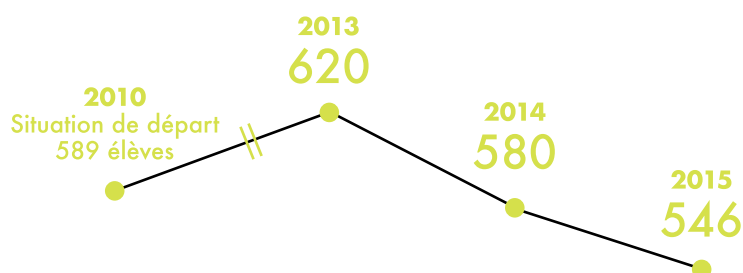
OBJECTIF

Augmenter le nombre d'élèves âgés de moins de 20 ans

La cible de 120 inscriptions chez les moins de 20 ans en 2015 n'a pas été atteinte notamment en raison de la baisse démographique de cette tranche d'âge rencontrée ces dernières années. Afin de recruter davantage d'élèves, différentes stratégies de promotion des programmes ont été mises de l'avant. Le recrutement d'élèves internationaux ainsi qu'un programme de concomitance pour compléter des préalables à la formation générale des adultes sont aussi des avenues privilégiées.



Augmenter le nombre total d'élèves inscrits (tout âge confondu)



NOUVEAUTÉ – DEP PRESTIGE

En 2015-2016, le CFP Val-d'Or a développé le DEP prestige pour récompenser ses élèves qui possèdent des aptitudes professionnelles extraordinaires. Lors de la soirée de graduation, 29 DEP Prestige ont été décernés à des finissants du Centre de formation professionnelle Val-d'Or.

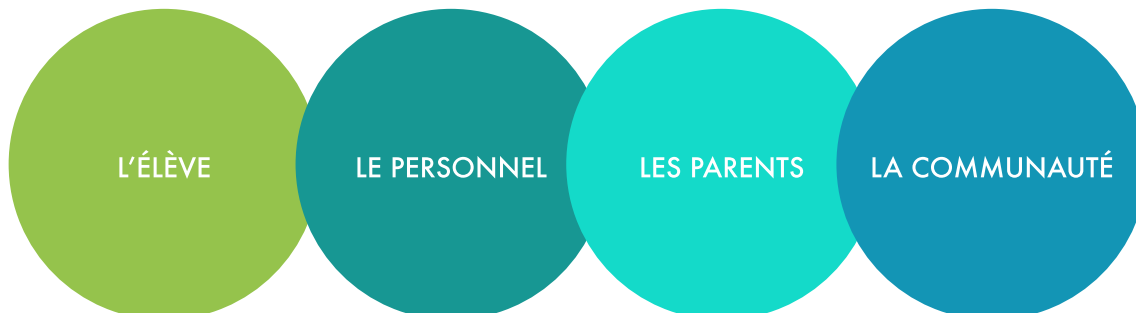
FAITS SAILLANTS ET RÉALISATIONS

DE NOTRE PLANIFICATION STRATÉGIQUE



Orientation 1

L'engagement et la collaboration de tous les acteurs



LANCEMENT DU GUIDE « BIEN VIVRE SON ANNÉE SCOLAIRE »

La rentrée scolaire peut être une source de stress pour bien des enfants, des adolescents et leurs parents. C'est pourquoi il importe de bien se préparer en impliquant et en outillant toute la famille. C'est dans cet esprit que la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois et le Centre intégré de santé et de services sociaux ont élaboré un guide pour les parents afin de les aider à favoriser le bien-être à l'école de leurs enfants, dès la rentrée ainsi qu'au quotidien.

DÉVELOPPER DES PASSIONS POUR LES SCIENCES

En 2015-2016, l'école secondaire Le Transit a accueilli le Défi Génie inventif régional et a tenu la compétition locale de l'Expo-Sciences Hydro-Québec, deux événements mettant à l'honneur les sciences, la créativité et l'ingéniosité des élèves. Plus d'une cinquantaine de participants ont relevé ces défis localement et régionalement tandis que quatre élèves ont participé aux compétitions provinciales.



LA SENSIBILISATION À LA DIFFÉRENCE!

Dans le cadre de la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle, tenue en mars 2016 sous le thème « Comme on se ressemble », trente-huit élèves des trois groupes d'intégration sociale ont participé à un projet inspirant, en devenant les têtes d'affiche de citations célèbres et réflexions sur la ressemblance, la beauté de la différence, la persévérance et la réussite. Ces affiches de grand format sont exposées en permanence dans la salle commune du centre.

L'ENGAGEMENT DES PARENTS POUR SOUTENIR LA RÉUSSITE

Afin de s'outiller comme parent et d'accompagner son enfant dans son parcours scolaire, le comité de parents organise depuis plus de 10 ans les conférences des Rendez-vous RAP (Ressources Action Parent). Les trois conférences présentées l'an dernier ont porté sur :

- la discipline à la maison avec Francine Bélair;
- le rôle des parents avec Martin Larocque;
- les espoirs amoureux et les enjeux virtuels avec Alain Gariépy.

Orientation 2

Le soutien, la formation et l'encadrement du personnel

Le développement professionnel et la formation sont des indispensables dans le milieu de l'éducation. La Commission scolaire est notamment responsable de soutenir l'insertion professionnelle du nouveau personnel enseignant ainsi que les plans de formation de chacun des établissements scolaires. Quelques journées pédagogiques sont également retenues pour enrichir les pratiques pédagogiques et d'évaluation.

UNE CONFÉRENCE SUR LES ATTITUDES POSITIVES ET GAGNANTES

Afin de souligner l'important travail du personnel de soutien, la Commission scolaire, en collaboration avec le comité de perfectionnement paritaire du personnel de soutien, a présenté la conférence « Le Moi inc. » de Sylvain Boudreau. Cette conférence vivante amène à réaliser l'importance de l'implication au travail et le pouvoir que chacun détient sur sa propre vie. Elle stimule le succès personnel et valorise la réussite en équipe.

FORMATION SUR LES COMMUNAUTÉS D'APPRENTISSAGE PROFESSIONNELLES (CAP)

En juin 2016, une formation de Martine Leclerc sur les communautés d'apprentissage professionnelles a été dispensée aux gestionnaires et professionnels des ressources éducatives. Les communautés d'apprentissage sont un modèle de travail d'équipe qui permet de travailler des buts communs pour améliorer la réussite des élèves à partir de thématiques et de problématiques particulières. Ce sont des occasions de discussions pour relever ensemble les défis auxquels chaque milieu est convié.

LA MÉDIATION POUR MIEUX GÉRER LES CONFLITS

Depuis 2010, plus de 90 éducatrices en service de garde et surveillantes d'élèves sont réunies à chaque rentrée scolaire pour leur offrir une formation afin de bonifier leur accompagnement auprès des élèves. En 2015, M. Denis Giguère, psychoéducateur et formateur, a animé une formation et des ateliers pour apprendre à mieux gérer les conflits. Cette journée de formation a été offerte par le comité paritaire de perfectionnement du personnel de soutien.

DEUX JOURNÉES PÉDAGOGIQUES CENTRÉES ESSENTIELLEMENT SUR LA PERSÉVÉRANCE

Chaque milieu a tenu deux journées pédagogiques sur le thème de la persévérance scolaire où différentes thématiques ont été traitées selon les besoins du milieu afin de trouver des pistes pour améliorer la persévérance de nos élèves plus vulnérables et des moyens efficaces pour favoriser la réussite scolaire de tous. Les journées pédagogiques sont des journées importantes de réflexion et de formation qui permettent la planification et le développement de vision commune des pratiques au sein des équipes-écoles.

DES FORMATIONS AXÉES SUR DES STRATÉGIES EFFICACES ET PROBANTES :



Continuum en lecture

Formation ciblant les stratégies efficaces pour les élèves en lecture et écriture dans une gestion de classe pédagogique.



Concepts et processus en mathématiques

Démarche pour mieux cibler les difficultés rencontrées au premier cycle du primaire en lien avec les concepts et processus en arithmétique.



Réponse à l'intervention

Implantation dans les milieux d'un modèle d'organisation de services et d'interventions visant à répondre aux besoins de tous les élèves, par des pratiques universelles, ciblées et dirigées.



Évaluation fonctionnelle des difficultés en langage écrit

Formation offerte aux enseignantes orthopédagogues pour guider la mise en œuvre d'une démarche systématique d'évaluation en lien avec l'analyse de la langue orale et écrite ainsi que l'apprentissage de la lecture orale.



Parcours TIC : éducation à la citoyenneté numérique

Déploiement dans les milieux du parcours TIC ciblant les compétences numériques à développer chez les élèves du préscolaire à la fin du secondaire. Ce programme repose sur quatre volets : communication, culture de l'information, utilisation et création numérique ainsi que l'éthique, la santé, la sécurité et le bien-être numérique.

Orientation 3

La contribution au développement de la communauté et de la région



PLUS DE 500 JEUNES RÉUNIS CHEZ NOUS AU CHAMPIONNAT PROVINCIAL DE CROSS-COUNTRY

Le 39^e Championnat provincial scolaire de cross-country a été organisé en 2015 par la Polyvalente Le Carrefour. Plus de 500 athlètes avaient rendez-vous à Val-d'Or dans les sentiers de la Forêt récréative, un lieu reconnu régionalement pour la qualité de ses pistes. Plus de 120 bénévoles, jeunes et adultes, et une vingtaine de partenaires se sont mobilisés pour faire de cet événement un souvenir mémorable pour les participants. La Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois est fière de cette implication provinciale qui fait connaître notre région et rayonner notre expertise dans cette discipline. De plus, la tenue de grands événements sportifs permet de mettre en valeur de beaux modèles de dépassement de soi et de persévérance.

DES PARCS-ÉCOLES RENOUVELÉS

À l'automne 2015, deux écoles primaires inauguraient de nouveaux aménagements dans leur parc-école soit l'école Saint-Isidore avec des travaux représentant plus de 85 000 \$ ainsi que l'école Charles-René-Lalande avec des investissements de près de 60 000 \$. Ces différents projets réalisés grâce à la mise en commun des ressources de différents partenaires permettent de contribuer au mieux-être des élèves, mais aussi d'offrir à toute la communauté un milieu de vie agréable.



LANCEMENT DES TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT DU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE VAL-D'OR

Le 6 juillet 2015, la première pelletée de terre a eu lieu marquant le début des travaux pour réaliser l'ambitieux projet d'agrandissement du Centre de formation professionnelle Val-d'Or, un projet évalué à plus de 10 M \$. Ce projet permettra d'accueillir davantage d'élèves et de doter notre région d'un centre de formation professionnelle à la fine pointe de la technologie répondant aux besoins de main-d'œuvre grandissant des entreprises.



Orientation 4

La reconnaissance de notre expertise minière



LE MANDAT EXCLUSIF DU CENTRE NATIONAL DES MINES

Le Centre national des mines assure depuis 1992 la formation en santé et sécurité dans le secteur minier, nommé officiellement la Formation modulaire du travailleur minier (FMTM). En 2015-2016, 374 travailleurs ont été formés en FMTM dans nos points de services de la Cité de l'Or, Chicoutimi et La Sarre, dont 120 travailleurs crieux formés en anglais.



UN RAYONNEMENT INTERNATIONAL POUR LE CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE VAL-D'OR (CFP Val-d'Or)

Depuis les cinq dernières années, le CFP Val-d'Or déploie de nombreux efforts afin de se faire connaître à l'international, de permettre à ses enseignants et ses élèves de développer leur ouverture sur le monde et de former une main-d'œuvre d'une grande qualité. Le recrutement, la mobilité ainsi que l'offre de services à l'international représentent ces trois grands axes de développement. Les efforts portent fruits non seulement pour faire connaître notre expertise minière, mais aussi pour nos autres secteurs de formation.

- Depuis 2009, plus de 84 élèves de partout dans le monde ont choisi le Centre de formation professionnelle Val-d'Or pour venir étudier. En 2015-2016, ils étaient 20 élèves inscrits.
- Depuis 2010, 63 élèves finissants et trois enseignants ont réalisé leur stage de fin d'études en France, au Maroc et au Burkina Faso. Trente-cinq entreprises partenaires et quatre lycées collaborent à cette démarche unique offerte aux élèves.



- Le CFP Val-d'Or offre avec son service aux entreprises des formations afin d'outiller les centres de formation et les entreprises de différents pays pour répondre aux besoins de main-d'œuvre par les populations locales. Il a réalisé 30 interventions, dans 12 pays différents, en partenariat avec dix entreprises canadiennes et étrangères, deux bailleurs de fonds, trois organismes canadiens, deux collèges au Canada et cinq commissions scolaires du Québec. Notre crédibilité auprès d'Éducation internationale, dans le réseau des partenaires oeuvrant à l'internationalisation ainsi que le nombre de projets potentiels et en cours de réalisation témoignent de l'atteinte de nos objectifs sur la scène internationale.

Orientation 5

La mobilisation pour la persévérance scolaire et la qualification de nos élèves par un engagement politique des élus scolaires



POUR + DE RÉUSSITE, DE PERSÉVÉRANCE ET DE GENS QUALIFIÉS

La Commission scolaire est fière partenaire de l'Équipe MRC de la Vallée-de-l'Or sur la persévérance scolaire et s'est jointe à la grande mobilisation pour la rentrée 2015, qui lançait la campagne « POUR plus de réussite, plus de persévérance et plus de gens qualifiés ». Cette campagne vise des milliers d'élèves sur notre territoire, du primaire jusqu'à l'université. Les parents et les partenaires ont été sollicités pour faire de la rentrée une occasion d'encourager l'élève dans son parcours scolaire et de signifier publiquement leur appui à l'importance de l'éducation. Des panneaux extérieurs, des affiches et des autocollants ont été présents sur le territoire pour encourager les élèves à persévérer.

VILLES ET MUNICIPALITÉS : DE GRANDES ALLIÉES POUR LA RÉUSSITE

Les villes et municipalités de notre territoire qui accueillent nos écoles et nos centres de formation ont reçu le **Prix Partenaire de la réussite 2016** décerné par la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois lors de son Grand rendez-vous annuel avec la population. Les différentes ententes avec elles permettent d'offrir à nos élèves et à l'ensemble de la population des services et des infrastructures qui améliorent la qualité de vie dans nos communautés. De plus, les partenaires municipaux partagent notre vision sur l'importance de l'éducation comme levier essentiel pour le développement de notre territoire.



VILLE DE VAL-D'OR



VILLE DE MALARTIC



MUNICIPALITÉ
DE RIVIÈRE-HÉVA



VILLE DE SENNETERRE



VILLE DE ROUYN-NORANDA
(quartier Cadillac)

DES PARTENAIRES EXCEPTIONNELS POUR SOULIGNER LA PERSÉVÉRANCE

Le conseil des commissaires a développé d'importants partenariats avec la Chambre de commerce de Val-d'Or, la Corporation de développement économique de Senneterre et le Conseil territorial jeunesse d'Abitibi-Est pour reconnaître des acteurs du milieu économique et social de notre territoire qui contribuent à soutenir la persévérance scolaire de nos élèves.



Filon de la persévérance scolaire
Gala des entreprises
Mines Richmond



Millenium de la persévérance scolaire
Gala des Milleniums
Ultramar Sélection Plus.



Miroir de la persévérance scolaire
Gala des miroirs
Mesdames Roxane Boyer et Amélie Boucher. *
*(Absentes lors de la remise)

Tableau des honneurs

PRIX SUR LA SCÈNE RÉGIONALE



Lauréat régional du Défi OSEntreprendre Catégorie Primaire 2^e cycle

Prix remis à la classe de madame Josée Paradis, de l'école Notre-Dame-de-l'Assomption pour son projet « Notre magasin scolaire ».



Lauréat régional du Défi OSEntreprendre Catégorie Secondaire – Adaptation scolaire

Prix remis à madame Danielle Gagné, enseignante-ressource de la Polyvalente Le Carrefour, pour le projet « Nos bibliothèques de corridor ».

Prix Partenariat école, famille et communauté

Prix remis par l'Association des commissions scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue au projet Journée carrière de l'école secondaire Le Transit. Depuis cinq ans, cette activité permet aux 400 élèves d'explorer différents métiers et professions selon leurs intérêts et leurs aptitudes. Ce projet permet une belle implication des parents et amène l'école à développer des partenariats avec les institutions et les entreprises.



Médaille de bronze de l'Ordre du mérite scolaire Fédération des commissions scolaires du Québec

Médaille remise à madame Sylvie Hébert commissaire depuis plus de 20 ans à la CSOB qui se démarque par son engagement, sa connaissance des dossiers et son parcours au sein du milieu scolaire. Aussi conseillère municipale à la Ville de Val-d'Or, elle s'assure dans toutes ses fonctions de faire rayonner l'éducation et d'en faire valoir son importance pour le développement de la communauté.



Prix Essor régional du ministère de la Culture et du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Prix remis au projet « Au pays de l'or bleu ». Cette œuvre en arts visuels grandiose, réalisée par plus de 400 élèves provenant de trois écoles secondaires, orne avec ses 150 silhouettes en bois la clôture à l'entrée est de la Ville de Val-d'Or. Ce projet a été réalisé en partenariat avec la Ville de Val-d'Or ainsi que la Mine Integra Gold.



PRIX SUR LA SCÈNE PROVINCIALE



Prix de la Fondation pour l'alphabétisation

Madame Hélène Papatie récompensée pour ses efforts par la Fondation pour l'alphabétisation.



Médaille d'or aux Olympiades québécoises des métiers et des technologies à Québec

Médaille remportée par Cédric Cousineau-Marcoux en peinture automobile.

PRIX SUR LA SCÈNE NATIONALE



Une **PREMIÈRE** médaille canadienne pour la CSOB

Médaille d'or aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies

Médaille remportée par Dave Mercier en peinture automobile à Moncton.

Des services essentiels en soutien aux établissements

SERVICES ADMINISTRATIFS



Direction générale

La direction générale pilote l'ensemble de l'organisation pour atteindre les objectifs fixés par le Ministère en s'assurant de la mise en œuvre de la planification stratégique et de la convention de partenariat de la Commission scolaire. Elle assiste le conseil des commissaires et veille à ce que les services éducatifs soient de qualité et visent la réussite éducative. Elle soutient également le développement du leadership pédagogique des directions d'établissement.



Service des ressources éducatives

La formation continue du personnel, l'accompagnement des équipes-écoles et les services-conseils aux directions d'établissement sont parmi les principaux mandats du Service des ressources éducatives. L'équipe assure le développement pédagogique via les pratiques efficaces, soutient l'implantation des communautés d'apprentissage professionnelles et participe à l'analyse des résultats afin de dégager les orientations de travail de chacun des établissements. Un service de conseillances et d'accompagnement permet de soutenir la réussite des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA). Le Service des ressources éducatives soutient le développement des bibliothèques scolaires, l'utilisation des technologies de l'information en aide à l'apprentissage et la formation du personnel des services de garde.



Service du transport scolaire

Ce service assure l'organisation et la planification du transport à plus de 3 400 élèves, dont le transport adapté à la clientèle avec des besoins particuliers. Tout en s'assurant d'offrir un service de qualité, le service révisé et optimise ses parcours de transport scolaire afin de minimiser le temps dans l'autobus, la distance parcourue et les coûts. C'est plus de 59 autobus, dont 2 adaptés et 3 berlines qui sillonnent le territoire afin d'apporter les élèves à leur école.



Service du secrétariat général

Le Secrétariat général s'assure que les activités corporatives de la Commission scolaire se réalisent dans le respect des lois, règlements et politiques en vigueur. Il assume les activités relatives au fonctionnement des réunions du conseil des commissaires, du comité exécutif et du processus électoral. Il a la responsabilité des politiques, des règlements et des actes officiels de la Commission scolaire ainsi que de la gestion documentaire et des archives, de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels, du droit d'auteur et reçoit les plaintes exprimées par les parents et les élèves adultes.



Service des communications

Valoriser l'éducation dans notre communauté en faisant rayonner les réalisations de la Commission scolaire et de ses établissements est un défi relevé quotidiennement par le Service des communications. Il soutient et conseille les services administratifs, les écoles, les centres ainsi que le conseil des commissaires pour leurs pratiques de communication. Il est responsable des relations avec les médias, de la rédaction des publications, de la gestion du site Internet ainsi que des médias sociaux en animant la page Facebook de la Commission scolaire.



Service des ressources financières

Ce Service coordonne les activités de gestion budgétaire et financière de la commission scolaire. Il conseille la Direction générale et les gestionnaires et s'assure de l'application des règles budgétaires et des paramètres de financement, du partage des ressources entre les services et les établissements, de l'administration des opérations comptables, de l'administration de l'imposition et la perception de la taxe scolaire, de même que les contrôles nécessaires à une saine gestion financière.



Services des ressources informatiques

Le Service des ressources informatiques accompagne et soutient les activités pédagogiques et administratives de la commission scolaire en offrant des services de maintien et de développement des technologies de l'information. Il assure une structure de télécommunication fiable et sécuritaire favorisant les conditions de réussite de l'organisation par un apport technologique efficace.



Service des ressources matérielles et de l'approvisionnement

Le Service des ressources matérielles et de l'approvisionnement gère un parc immobilier de 24 établissements et un budget de près de 3,5 M\$ annuellement. Une partie importante de ce budget a permis de réaliser des travaux d'économies d'énergie (isolation, fenestration et parement extérieur). Des travaux d'infrastructure ont aussi permis d'améliorer la qualité de vie des élèves et du personnel et leur sécurité (salles de toilettes, locaux de classes). La Commission scolaire est aussi en processus continu d'amélioration des cours d'école et des jeux s'y trouvant afin de permettre aux enfants d'être actifs!



Service des ressources humaines

Les conditions d'emploi, la santé et sécurité au travail ainsi que le recrutement du personnel relève de la responsabilité du Service des ressources humaines. Il coordonne également l'accueil des nouveaux employés, la formation de certaines catégories d'emploi et la reconnaissance du personnel de la Commission scolaire. Ce Service gère l'application et l'interprétation des conventions collectives et des lois qui ont des incidences sur les relations de travail avec les trois différents syndicats représentant le personnel de soutien, enseignant et professionnel. En 2015-2016, pendant la période de négociations pour le renouvellement des conventions collectives, le Service a assuré une « vigie » des moyens de pression et des communications avec les gestionnaires pour accompagner et soutenir les milieux.

Des écoles et des centres engagés à la réussite des élèves

Pour réaliser leur mission éducative qui est d'instruire, de socialiser et de qualifier, nos écoles et nos centres de formation peuvent compter sur l'engagement de leur personnel, la mobilisation de leur équipe-école et la collaboration des parents afin d'accompagner nos élèves dans leur parcours scolaire.

Pour connaître les actions entreprises et les résultats des conventions de gestion et de réussite éducative de chacun des établissements, vous pouvez consulter leur rapport annuel sur notre site Internet au www.csob.qc.ca

ÉCOLES PRIMAIRES

École alternative Papillon-d'Or
École institutionnelle Chanoine-Delisle
École Charles-René-Lalande
École Des Explorateurs
École Louis-Querbes

École Notre-Dame-de-l'Assomption
École Notre-Dame-de-Fatima
École Notre-Dame-du-Rosaire
École Saint-Joseph
École Saint-Isidore

École Saint-Philippe
École Saint-Sauveur
École Sainte-Lucie
École Sainte-Marie

ÉCOLES SECONDAIRES

École secondaire La Concorde
École secondaire Le Transit

École secondaire Le Tremplin

Polyvalente Le Carrefour

CENTRES DE FORMATION

Centre de formation générale des adultes

Centre de formation professionnelle Val-d'Or



Exigences législatives et réglementaires

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

Tel que prévu par la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire possède un Code d'éthique et de déontologie applicable aux membres du conseil des commissaires. Ce dernier est disponible sur notre site Internet www.csob.qc.ca dans la section Politiques et règlements.

RAPPORT DU COMMISSAIRE À L'ÉTHIQUE ET À LA DÉONTOLOGIE

M. Fernand Roy, commissaire à l'éthique et à la déontologie, indique dans son rapport 2015-2016 qu'aucune plainte ne lui a été transmise.

RAPPORT DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Madame Katy Délisle, protecteur de l'élève pour la CSOB, atteste n'avoir reçu aucune plainte officielle du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016. Au cours de cette période, madame Délisle affirme avoir répondu à trois demandes de parents d'enfants fréquentant un établissement scolaire de la CSOB.

Une première situation concernait un parent insatisfait du comportement d'un enseignant envers son enfant fréquentant une école primaire. Le protecteur de l'élève a écouté la requête et référé le parent à la responsable du traitement des plaintes de la CSOB en lui expliquant la procédure du traitement des plaintes.

Une deuxième situation concernait une demande de changement d'école pour un enfant demandant un plan d'intervention particulier et pour lequel le parent insatisfait jugeait que les services à son école de quartier étaient inadéquats pour les besoins de son enfant. Étant donné que la direction générale travaillait activement à la gestion du dossier au moment de l'appel, le protecteur de l'élève a encouragé le parent à poursuivre les démarches avec la commission scolaire tout en gardant des traces écrites des communications afin de pouvoir intervenir si nécessaire.

Finalement, après discussion téléphonique, le protecteur de l'élève a rencontré des parents étant insatisfaits face à l'inaction du personnel d'une école secondaire ayant été prévenu du danger d'agression physique envers leur enfant sans faire d'interventions préventives. Leur fils a été victime de voie de fait en octobre 2015. Les parents étaient aussi en désaccord avec les conséquences données par la direction de l'école à l'élève agresseur. Ces conséquences étant jugées insuffisantes par rapport au geste commis leur laissaient prétendre à du favoritisme. Une enquête policière était en cours lors de la rencontre entre les parents et le protecteur de l'élève. Les parents ont choisi, de commun accord avec le protecteur de l'élève d'attendre la fin des procédures judiciaires avant de prendre la décision de porter plainte officiellement. Un suivi sera fait à ce sujet au cours de la prochaine année scolaire.

Rapport sommaire des signalements et plaintes relatives à la violence et à l'intimidation

NATURE DES PLAINTES EN 2015-2016 (Loi sur l'instruction publique 96.12 ET 220)

INTIMIDATION	P	S	VIOLENCE	P	S
Nombre de rapports	30	16	Nombre de rapports	57	16
Nombre d'écoles visées	6	4	Nombre d'écoles visées	8	4

P Au primaire **S** Au secondaire

NATURE DES INTERVENTIONS

Les plaintes ont fait l'objet d'un suivi par la direction de l'école et les interventions suivantes ont été mises en place selon la nature des événements :

- rencontre des parents de l'auteur d'un acte de violence ou d'intimidation, de la victime et des témoins;
- protection pour les victimes et les témoins (selon le cas);
- mesures réparatrices pour les auteurs d'actes d'intimidation ou de violence;
- référence au personnel professionnel de l'école (psychologue, psychoéducateur, travailleur social) ou d'un partenaire;
- suspension à l'interne ou à l'externe avec protocole de retour en classe.

Des mesures préventives ont été mises en place dans les écoles par le biais des activités suivantes :

- activités structurées et animées dans la cour d'école;
- ateliers de développement des habiletés sociales offerts à des élèves ciblés par les intervenants;
- dépliant d'information destiné aux parents;
- formation sur la surveillance stratégique dans la cour d'école.

Résolution des différends et examen des plaintes

Le Règlement concernant la procédure d'examen des plaintes prévoit que la Commission scolaire doit rendre compte à la population de l'application de la procédure d'examen des plaintes dans son rapport annuel.

TABLEAU 1

DEMANDES REÇUES	2015 2016	
Nombre	16	
Différend – référé aux directions d'établissement	10	62,5 %
Différend – référé aux services administratifs de la CS	4	25,0 %
Plainte formelle - Responsable des plaintes	2	12,5 %

TABLEAU 2

OBJET DES DEMANDES	2015 2016	
Droits des parents	2	12,5 %
Conflit avec le personnel	3	18,8 %
Décisions et sanctions	2	12,5 %
Sécurité des élèves	2	12,5 %
Conflit entre élèves / Intimidation	2	12,5 %
Services / Facturation	2	12,5 %
Semaine de relâche	2	12,5 %
Critères d'inscriptions	1	6,2 %

Gestion et contrôle des effectifs

RÉPARTITION DE L'FFECTIF POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AVRIL 2015 AU 31 MARS 2016 ¹

CATÉGORIE	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total des heures rémunérées
Personnel d'encadrement	75 739	0	75 739
Personnel professionnel	63 604	269	63 873
Personnel enseignant	671 701	152	671 853
Personnel de bureau, technicien et assimilé	342 740	802	343 542
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	37 158	859	38 017
Total des heures	1 190 942	2082	1 193 024

1. Chiffres calculés en vertu de la formule utilisée aux fins de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État.

Le nombre d'heures total pour la période du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016 est de 1 193 024 heures. Donc, la cible donnée de 1 241 381 heures a été atteinte avec succès.

CONTRATS DE SERVICES

Contrats de services comportant une dépense de 25 000 \$ et plus conclus entre le 1^{er} avril 2015 et le 31 mars 2016.

	Nombre	Valeur (\$)
Contrats de services avec une personne physique ¹	0	\$
Contrats de services avec un contractant autre qu'une personne physique ^{2,3}	9 nature technique 2 services professionnels	699 862 \$ 1 013 800 \$
Total des contrats de services	11	361 259 \$

1. Aucun contrat de service n'a été accordé à une personne physique qu'elle soit en affaire ou non.

2. Inclut les personnes morales de droit privé, les sociétés en nom collectif, en commandite ou en participation.

3. * Architectes et ingénieurs en lien avec le projet de réaménagement et d'agrandissement du Centre de formation professionnelle Val-d'Or (projet de 10 M \$).



Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2016
Bibliothèque nationale du Canada, 2016
ISBN : 978-2-922328-16-5



Commission scolaire
de l'Or-et-des-Bois

UNE PRODUCTION DU SERVICE DES COMMUNICATIONS
www.csob.qc.ca